

SYNDICAT NATIONAL SOLIDAIRE UNITAIRE DEMOCRATIQUE
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS
AGENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIES ET DE SECOURS



Tél. : 05.56.99.81.18 poste 6174
Email : sudsdis33@numericable.fr

Fax : 05.56.77.80.19
56, cours du Maréchal Juin
33 000 – BORDEAUX

BORDEAUX le: 29 Novembre 2007

Major VENZAL Antoine
Secrétaire Général

à

Madame la Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau 75 008 PARIS

Objet: Situation des personnels intervenants du SDIS de la Haute-Garonne.

Réf.: Article 100 de la loi du 26 janvier 1984

Madame la Ministre,

A plusieurs reprises ces dernières semaines, des agents de l'Etablissement Public SDIS de la Haute Garonne intervenant sur des missions relevant de leurs compétences professionnelles ont été l'objet ciblé d'individus cherchant clairement à attenter à leur intégrité physique, endommageant les matériels d'interventions faisant parties intégrantes de leur outil de travail.

Ainsi, à titre de dernier exemple en date, le 27 novembre encore, ces faits graves se sont renouvelés.

Déjà alerté par le Syndicat SUD Sapeurs Pompiers Professionnels, Agents Techniques, Administratifs des Services Départementaux d'Incendies de la Haute –Garonne, il avait été convenu entre nos syndicats SUD SDIS respectifs de prendre acte des engagements des services de l'Etat via la Préfecture pour que les opérations d'incendies et de secours se déroulent aussi normalement à Toulouse qu'ailleurs.

Les derniers faits récents démontrent de toute évidence des insuffisances criantes quant aux moyens nécessaires apportés pour sécuriser les intervenants vis-à-vis des exactions commises envers les sapeurs pompiers.

Nous vous demandons une ultime fois Madame la Ministre d'apporter aux personnels du SDIS de la Haute Garonne la protection nécessaire qu'ils sont en droit d'attendre afin qu'ils puissent travailler dans des conditions normales d'interventions, celles-ci étant par nature déjà dangereuses, ne pouvant en plus être altérées par des comportements et agissements les rendant encore plus difficiles.

Veuillez agréer, **Madame la Ministre**, l'assurance de notre respectueuse considération.

VENZAL Antoine